

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE  
DE LA VILLE DE PONT DE CLAIX

SUR LE  
**PONT**

— JAN. 2023 —

**BUDGET 2023 :  
MAINTENIR LE CAP**

**ROULEZ JEUNESSE !  
LE TRANSPORT  
SCOLAIRE FAIT SA MUE**

**À L'AMPHI, SE JOUER  
DES DÉLUGES**

**L'HISTOIRE DE LA VILLE  
SUR LES PLANCHES**

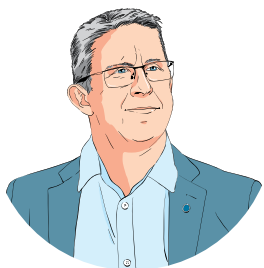
88

2023

LES MOULINS  
DE  
VILLANCOURT

ÇA S'EST PASSÉ

## ... EN DÉCEMBRE



## ÉDITO

L'année 2022 laisse place à une année particulière pour notre commune. Créée en 1873 elle soufflera en effet ses 150 bougies en 2023 ! Alors que certaines communes de notre département sont millénaires, Pont de Claix fait figure de benjamine malgré son âge ! C'est le fruit de notre histoire, celle d'une ville fondée par la révolution industrielle et plus particulièrement l'industrie du papier qui a construit la commune à ses débuts. Mais l'Histoire d'une ville est surtout celle de ses habitants. Pont de Claix a été façonnée par l'histoire populaire et ouvrière de ceux qui la composent depuis plus d'un siècle. C'est ainsi que nous avons souhaité que ces 150 ans soient un anniversaire qui nous concerne tous, élus, habitants, acteurs associatifs et qu'ils soient partagés par toutes les générations, des plus jeunes aux plus âgés. Tout au long de l'année, les festivités de la commune seront dédiées à cet anniversaire et permettront à tous de s'y retrouver. Alors une fois n'est pas coutume, je vous souhaite une très bonne année et dès à présent un très bon anniversaire à Pont de Claix !

**Christophe Ferrari**  
Maire de Pont de Claix,  
Président de Grenoble-Alpes  
Métropole



06/12

## DES DOUCEURS POUR NOS AÎNÉS

S'il est difficile de retracer l'origine de ces colis, une chose est sûre : la tradition perdue ! Cette année encore, 1251 colis sucrés ou salés ont été distribués par les élus aux personnes âgées, dans différents équipements de la Ville. Une belle occasion de maintenir le lien et de célébrer les fêtes avec un peu d'avance.

Au centre social Jean Moulin, les habitants avaient préparé des kouglofs et les ont dégustés en assistant aux tours d'un magicien venu pour l'occasion.



07/12 L'EHPAD, JUSTE LA JOURNÉE

Le 7 décembre, Christophe Ferrari, maire de Pont de Claix, Isabelle Eymeri Weihoff, adjointe aux solidarités, Sandrine Martin-Grand, vice-présidente du département de l'Isère et une représentante de l'Agence régionale de santé ont inauguré l'accueil de jour de l'Ehpad Irène Joliot-Curie. Ouvert en juin, il accueille simultanément deux personnes âgées dépendantes, pour une journée d'activités, de jeux et de sociabilisation. À terme, la Ville compte étendre ce service, qui permet aux aidants de souffler l'espace de quelques heures.



ÇA VA SE PASSER

## EN JANVIER ...



## UNE ANNÉE POUR EN FÊTER 150

La Ville de Pont de Claix a été créée administrativement en 1873. Pour célébrer cet anniversaire, de nombreux événements seront organisés toute l'année sur le territoire. Vous pourrez les retrouver dans les pages de ce journal !

## UN MUSÉE ÉPHÉMÈRE CONSACRÉ À L'HISTOIRE PONTOISE

Un groupe d'habitants travaille en ce moment à la création de ce musée et lance un appel à contributions. Vous avez des photos, objets, souvenirs, témoignages sur l'histoire de la ville et de ses habitants ? Vous pouvez les déposer à l'accueil de la mairie, dans une enveloppe à destination du service événementiel. Les prochaines réunions du groupe de travail auront lieu les lundis 9 et 23 janvier à 17h30, à la Maison des associations.

► Renseignements :  
04 76 29 86 41

**DIM. 08 JAN.**  
**VIDE-GRENIERS**  
DE 8H À 16H

Organisé par l'ABIMPC

► Foyer municipal

► Renseignements : 07 69 12 21 06

**MAR. 10 JAN.**  
**RENCONTRE AVEC LE GROUPE DE CONTACT DE LA GENDARMERIE**  
DE 14H À 16H

Comment déjouer les pièges des arnaqueurs, des voleurs, etc. ?

► Centre social Irène Joliot-Curie

► Renseignements : 04 76 29 86 40

**SAM. 21 JAN.**  
**«PRENONS L'AIR ENSEMBLE» À GRESSE EN VERCORS**

DÉPART À 10H30 - RETOUR VERS 17H30

Sortie à la neige en partenariat avec Alfa3a.

► Inscriptions à partir du lundi 9 janvier à l'Espace Famille

**MER. 25 JAN.**  
**CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE**  
À 18H30

Ouvert à tous les habitants

► Foyer municipal

► Renseignements : 04 76 29 80 80

**SAM. 28 JAN.**  
**SOIRÉE DANSANTE**  
DE 19H À 1H

Organisé par Koach'ing danse

► Foyer municipal

► Renseignements : 06 98 90 50 57

**DIM. 29 JAN.**  
**CHALLENGE PIERRE LACHAUD**  
DE 7H30 À 19H

Pétanque. Organisé par l'ABIMPC

► Boulodrome

► Renseignements : 07 77 79 63 63

**JEU. 02 FÉV.**  
**CONSEIL MUNICIPAL EXCEPTIONNEL**  
À 18H30

Les citoyens de la Convention citoyenne métropolitaine pour le climat viendront présenter aux élus leurs propositions pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre et atteindre la neutralité carbone

► Foyer municipal

► Renseignements : 04 76 29 80 80

**VEN. 03 FÉV.**  
**LOTO**  
À 18H30

Organisé par l'US2Ponts

► Foyer municipal

► Renseignements : 06 82 73 94 56

## RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement aura lieu cette année entre le 19 janvier et le 25 février. 8 % de la population pontoise seront concernés. Des agents recenseurs, recrutés par la Ville à la demande de l'INSEE, passeront dans les logements pour vous déposer le questionnaire. Vous pourrez le remplir directement avec eux ou en ligne.



Tarifs : de 6,20 € à 15,40 € • Réservations : 04 76 29 86 38

## Déluge

Cirque • Cie Sans gravité

**MER. 18 JAN. À 15H30**  
(Voir p.5)

**Cent mètres papillon**  
Seul en scène • Collectif Colette

**VEN. 27 JAN. À 20H**  
Durée : 1 h • Tout public  
(à partir de 12 ans)

## Underground

Danse • Cie Supreme Legacy

**MER. 1<sup>ER</sup> FÉV. À 15H30**  
Durée : 1 h • Tout public  
(à partir de 8 ans)



## LOGEMENTS NEUFS RECHERCHENT PERSONNES ÂGÉES

**Plusieurs résidences destinées aux seniors seront prochainement bâties sur la commune. Leurs caractéristiques : des logements adaptés et un accès facilité aux services.**

Bien qu'encore autonomes, de nombreuses personnes âgées ont, avec les années, besoin d'avoir des logements plus pratiques, plus accessibles. C'est la spécialité du promoteur Villages d'Or : « Nos logements répondent aux besoins de personnes qui souhaitent continuer à vivre de façon indépendante, dans des logements adaptés (douche au ras du sol, barres de maintien, siège de douche rabattable...) » explique Jean-Philippe Ravel, directeur général adjoint de l'entreprise, qui vient de déposer un permis de construire pour 84 logements sur l'avenue des Îles de Mars.

La résidence s'articulera autour d'une salle de convivialité, qui permettra de « partager chaque jour des moments festifs proposés par un régisseur ». Ce dernier, employé par Villages d'Or, organisera les animations et sera notamment chargé de faire du lien entre les résidents et les autres acteurs (associatifs, municipaux) du territoire.

Faciliter l'accès des seniors à des activités et aux services communaux est au cœur d'un autre projet, porté par la Ville : le futur pôle de services publics Jean Moulin. Cet ensemble comprendra un pôle de service public communal en rez de chaussée et, dans les étages, une trentaine de logements sociaux dédiés aux personnes seniors et aux familles. Il sera bâti sur l'emplacement actuel du centre social Jean Moulin et de la maison France Services.



► Renseignements sur le projet Villages d'Or : 04 67 13 85 90

## PARC BOREL : C'EST PARTI !

**Vous l'avez imaginé tous ensemble, il est maintenant prêt à prendre forme. Les travaux du parc Borel commencent ce mois-ci !**



Ces derniers mois, les cerveaux des habitants et élèves de Pont de Claix ont tourné à plein régime pour le projet de réhabilitation du parc Borel. Questionnaires, visites sur site, ateliers publics urbains : plusieurs temps de concertation se sont tenus pour lui donner un nouveau visage, et de nombreux volontaires sont venus faire part de leurs idées. À présent, place aux travaux !

À partir du 9 janvier et jusqu'à la fin du mois de juin, le parc sera fermé au public pour laisser le temps aux paysagistes, charpentiers et maçons de donner vie à un parc flambant neuf ! Les habitants ayant participé à la concertation seront régulièrement tenus informés de l'avancée des travaux.

Dans sa nouvelle version, le parc mettra davantage en valeur la biodiversité et le patrimoine local et offrira toujours de nombreux espaces de détente pour les habitants. On y trouvera ainsi plusieurs espaces verts et panneaux d'informations ludiques, mais aussi des transats et tables de pique-nique, des espaces de jeux et de sport, un nouveau kiosque et un théâtre de verdure... De quoi profiter au maximum de la nature en ville !



## DÉLUGE, OU L'ART DE RELATIVISER LA GRAVITÉ !

**Un clown, de la magie, du jonglage : rien que du très classique pour un spectacle autour des arts circassiens. Et pourtant, en s'y penchant de plus près, Déluge, à l'Amphi le 18 janvier, s'avère être un délicieux condensé de poésie, qui défie les règles de la gravité et pose un regard doux sur la nature humaine.**

Il s'appelle Rémi Lasvènes, et le clown de *Déluge*, c'est lui. Un clown jongleur, rien de très fou en apparence. Oui mais voilà, avec Rémi, les balles ne tombent pas. Enfin plus exactement, elles ne tombent plus, parce qu'avant d'en arriver là, forcément, elles chutaient. « J'ai mis 3 ans à concevoir ce procédé qui mêle jonglage et magie », explique le jeune circassien de Toulouse.

« Il a fallu parvenir à un jonglage flottant, où les balles, plutôt que de retomber vers le sol, lévitent ! » Cette technique, aux accents magiques, s'appelle le jonglage antigravitationnel : elle est devenue la marque de fabrique de Rémi. Pour réussir à créer cette illusion d'optique d'un monde sans gravité, l'artiste a dû se former à la magie nouvelle, cette branche de la discipline qui vise à détourner le réel dans le réel, rendant

tangible un imaginaire, en donnant corps à l'invisible, en se jouant des perceptions des spectateurs.

L'histoire de *Déluge* est celle d'un personnage qui, malgré l'effondrement de son environnement, va s'adapter à toutes les situations.

« Le spectacle met en lumière la fascinante capacité d'adaptation de l'être humain face à n'importe quelle situation absurde ou dramatique », reprend l'artiste. « C'est un spectacle poétique qui questionne l'adulte et fascine l'enfant : il a été conçu pour que tout le monde s'y retrouve », poursuit-il. Et le pari est réussi. Le spectacle ne cesse de tourner depuis 2014 et fait l'unanimité chez les petits comme les grands. Une chose est sûre, c'est peut-être le déluge, mais ce n'est pas la fin du monde !

► **Déluge, journée perturbée pour clown optimiste, par la Cie Girouette**  
Rendez-vous mercredi 18 janvier à 15h30, à l'Amphi | à partir de 6 ans - Durée : 55 min

## **BUDGET 2023 : MAINTENIR LE CAP**

*Rémunérer les agents, acheter du matériel, verser une subvention à une association, financer de nouveaux espaces publics... Le budget communal est une fenêtre sur la capacité de la Ville à agir. Cette année encore, l'équipe municipale a construit un budget tourné vers les solidarités et la transition écologique et énergétique, et ce dans un contexte national et international qui l'oblige à faire preuve de prudence.*





## COMMENT LA VILLE FINANCE-T-ELLE SES ACTIONS ?

### DES RESSOURCES EXTÉRIEURES

#### ► Impôts et taxes : 10,76 millions €

Une partie des impôts économiques est reversée par la Métropole, via l'attribution de compensation et la dotation de solidarité communautaire.

#### ► Dotations de l'État et subventions :

**5,5 millions €** La principale dotation (3,6 millions €) est versée en compensation d'exonérations fiscales accordées aux entreprises sur leur taxe foncière, une taxe perçue par les communes. La Caisse d'allocations familiales verse 1,2 million € de subventions pour les domaines de la petite enfance, du périscolaire ou encore de la politique de la ville. En raison des faibles revenus de sa population, Pont de Claix bénéficie également d'une dotation de solidarité urbaine.

### DES RESSOURCES COMMUNALES

#### ► Taxe foncière : 7,85 millions €

À Pont de Claix, l'équipe municipale poursuit son engagement de ne pas augmenter les taux de taxe foncière. Du fait de l'inflation, cette dernière augmentera cependant de 6 %.

► **Recettes des tarifs : 1,3 million €** (billetteries de Flottibulle et de l'Amphi, restauration scolaire). Il a été décidé de garder une tarification très progressive, qui dépend des revenus des familles. Le prix des repas reste plafonné à 5 €.

► **Au total**, les recettes prévues pour l'année 2023 s'élèvent à 26,9 millions €. Une partie vient alimenter la section de fonctionnement (voir ci-contre). L'autre (1,6 million €) est épargnée et finance des investissements.

40 % des investissements sont financés grâce aux ressources propres de la Ville (épargne, sommes issues de la vente de terrains ou de bâtiments), 16 % par des subventions de partenaires, et 44 % par l'emprunt.

### QU'EST-CE QUI CHANGE EN 2023 ?

► Cet été, le gouvernement a décidé de **revaloriser de 3,5 % le salaire des fonctionnaires** (qui était bloqué depuis 2010). À Pont de Claix, où les dépenses de personnel comptent pour 65% du budget de fonctionnement, cette revalorisation représente un coût supplémentaire conséquent.

► **L'inflation impacte de nombreuses dépenses de la Ville** : énergie, alimentation, matières premières utilisées pour les travaux... mais aussi remboursement des emprunts. En revanche, l'inflation n'a pas que des effets négatifs, puisqu'elle augmente mécaniquement le montant des taxes perçues par la Ville (voir ci-dessus).

► **La construction de nouveaux logements** se poursuit et entraîne l'arrivée de nouveaux habitants. À la clé : des recettes fiscales supplémentaires pour la commune.



## ÉCONOMISER POUR MAINTENIR L'ESSENTIEL

*Maxime Ninfosi est l'adjoint au maire chargé des finances. Il revient ici sur le travail de préparation budgétaire et sur les arbitrages réalisés par la Ville.*



Comment ce budget a-t-il été élaboré ?

**Maxime Ninfosi** : « Nous avons commencé à travailler dès le mois de juin, en regardant ce qui avait été réellement dépensé, où en étaient les investissements lancés pour 2022 : cela nous permet d'estimer au plus juste les besoins pour 2023. Nous avons ensuite anticipé les dépenses prévues avec les autres adjoints et les services municipaux. Puis est venu le temps des arbitrages. Nous avons une forte tradition de service public, mais nous devons sans cesse nous réinterroger sur les moyens que nous déployons et sur le périmètre de notre action. La préparation du budget a été marquée par de nombreuses incertitudes et par une forte augmentation de certaines dépenses : les dépenses énergétiques ont augmenté de 155 000 € pour 2022. Sans le plan de sobriété que nous avons adopté dès le mois de septembre, cette hausse aurait été encore plus importante. Nous continuons à préparer l'avenir en investissant dans nos politiques publiques. »

Quelles ont été les priorités ?

« Notre objectif était de maintenir le cap dans les domaines qui nous paraissent

essentiels : le soutien aux familles, aux enfants, aux personnes âgées... Nous continuerons à porter les projets scolaires, l'accès au sport et à la culture, la protection des plus fragiles. Le deuxième volet du Complément minimum garanti (CMG), pour accompagner les jeunes dans la poursuite de leurs études, est ainsi lancé. Dans le même temps, nous poursuivons notre engagement de ne pas augmenter les impôts et d'assurer une tarification équitable des services publics, tout en sécurisant les finances de la Ville. »

Et pour les investissements ?

« Nous devons faire appel à davantage de ressources extérieures, mais nous gardons une capacité d'investissement, qui nous permet de conduire des projets importants pour l'avenir. Nous poursuivons les travaux d'amélioration des équipements et des espaces publics. Nous accélérons sur la transition écologique et énergétique, avec cette année la rénovation du Foyer municipal, le remplacement de nos véhicules les plus polluants et la rénovation de notre éclairage public. Ces investissements (ainsi que le plan de sobriété) nous permettent de faire des économies d'énergie. C'est grâce à cela que l'on peut continuer à financer des actions prioritaires pour les solidarités et l'éducation ! »



## LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2023

Elles regroupent toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la commune, c'est-à-dire les dépenses qui reviennent régulièrement. Des légumes qui vont être servis à la cantine au chauffage des bâtiments publics en passant par le salaire des ATSEM, elles nous donnent une idée de l'ampleur du travail effectué chaque jour sur le territoire.

**25,3 millions €**  
DE DÉPENSES DONT :

**3,64 millions €**

### DE CHARGES DE GESTION COURANTE

qui comprennent notamment des subventions :

- Au CCAS pour financer les activités d'accompagnement social
- À la régie des transports
- À l'établissement public de coopération culturelle (EPCC) La Casemate, qui animera le centre de sciences Cosmocité
- Aux associations sportives, culturelles, etc.

**480 600 €**

### DE CHARGES FINANCIÈRES

Il s'agit des intérêts de la dette. Ces charges sont en hausse cette année. Pour lutter contre l'inflation, les taux d'intérêt ont en effet été relevés.

**368 170 €**

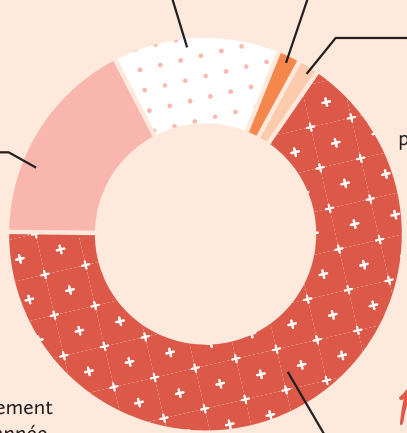
### D'ATTÉNUATION DE PRODUIT

La Ville reverse chaque année une partie de ses recettes à l'État, pour compenser les déficits publics.

**4,62 millions €**  
DE CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL



Il s'agit de tous les achats réalisés par la Ville (nourriture, énergie, vêtements de travail, livres, fournitures...) ainsi que des prestations de services (assurances, enlèvement de déchets, etc.) Elles augmentent cette année, notamment en raison de l'inflation.



**16,2 millions €**  
DE MASSE SALARIALE



## LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2023

Achat de matériel durable, construction ou aménagement de bâtiments, travaux d'infrastructure... Les investissements se traduisent par une modification de la valeur du patrimoine communal. Ils garantissent la bonne marche des services de demain et permettent d'améliorer la qualité de vie.

**9,5 millions €**  
DE DÉPENSES DONT :

**702 000 €**

### POUR DES TRAVAUX SUR L'ESPACE PUBLIC

- Rénovation du parc Borel et création d'une liaison avec le parc Charlotte Bon aux Papeteries
- Installation de la vidéoprotection

**1,2 million €**

Pour des travaux sur les équipements publics dont 1 million pour la reconstruction du centre social Jean Moulin

**1,13 million €**

### POUR L'ENTRETIEN DU PATRIMOINE

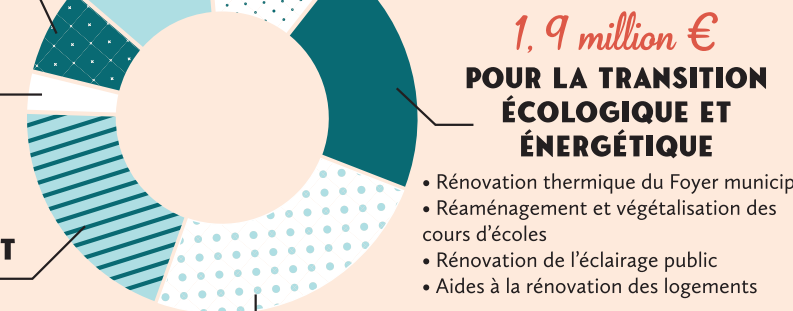
Travaux de peinture, amélioration de l'éclairage, du chauffage, mise en conformité en matière de sécurité, dans les écoles, gymnases, centre aéré, cuisine centrale, etc.

**304 000 €**  
De dépenses diverses

**1,9 million €**  
D'AMORTISSEMENT DE LA DETTE

**2,3 millions €**  
POUR DES AMÉNAGEMENTS URBAINS

- Ex-collège des Îles de Mars
- Quartier des Minotiers
- Chronovélo du Maquis de l'Oisans



**1,9 million €**  
POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

- Rénovation thermique du Foyer municipal
- Réaménagement et végétalisation des cours d'écoles
- Rénovation de l'éclairage public
- Aides à la rénovation des logements



## TRANSPORTS SCOLAIRES : EN AVANT, MARCHÉ !

**Marche à pied, transports en communs et véhicules moins polluants... La Ville étudie plusieurs solutions pour limiter l'impact des transports scolaires sur l'environnement.**

Les sorties scolaires (sortie sportive, excursion dans la nature, rendez-vous culturel) sont un aspect essentiel de l'éducation. Plusieurs centaines de trajets sont donc effectués tous les ans pour conduire les petits Pontois depuis leurs écoles. Mais, alors que les enjeux environnementaux se font de plus en plus pressants, la Ville s'interroge : comment effectuer tous ces déplacements de manière efficace, tout en limitant les coûts et la pollution ? Après un recensement des trajets effectués sur une année, les services de la Ville ont envisagé plusieurs solutions pour organiser les transports sur le temps scolaire. La première serait de privilégier le réseau de transports en commun pour tous les parcours qui s'y prêtent, et lorsque cela ne nécessite pas trop de correspondances. Les trajets seraient en ce cas gratuits pour les élèves, puisque payés par le SMMAG.

La seconde solution - particulièrement adaptée quand on sait que plus de la moitié des déplacements effectués à l'année représentent des distances de moins de 2 km - serait d'effectuer des trajets à pieds. Ces alternatives offrent plusieurs avantages comme le rappelle Maxime Ninfosi, adjoint en charge de l'éducation : « *Il s'agit de se mettre en conformité avec les enjeux environnementaux, de moins polluer... mais c'est aussi l'occasion d'en faire un vrai temps pédagogique, d'apprendre aux enfants à se déplacer autrement en ville, et de leur donner l'habitude de concilier déplacements et activité physique* ». Pour tous les trajets restants, ceux impossibles à effectuer autrement qu'en bus, la Ville a investi dans un nouvel autocar au gaz naturel. Ce véhicule, moins polluant que les bus actuels (et adapté à la Zone à faibles émissions) sera livré courant 2023.

## ÇA TROTTE EN DOTT !

**Ils sont beaux, ils sont bleus, ils sont prêts à vous emmener jusqu'au bout du monde (ou au moins de la métropole) : les vélos et trottinettes électriques en libre service font maintenant partie intégrante du paysage pontois !**

Si vous ne les avez pas encore utilisés, vous les avez forcément vus : depuis l'été dernier, les vélos et trottinettes électriques sont arrivés en ville. Nouvelle option pour adopter les mobilités douces, ces véhicules occupent désormais une vingtaine de places de parking, et sont répartis sur l'ensemble du territoire de Pont de Claix. On trouve en moyenne 45 vélos et 45 trottinettes libres à chaque heure du jour et de la nuit : une accessibilité qui vient compléter les services de transports en commun, et permet aux usagers de se déplacer plus facilement au cœur des quartiers...

Utilisables uniquement par le biais de l'application pour smartphone du même nom, les véhicules Dott peuvent être utilisés de manière ponctuelle ou plus régulière et plusieurs forfaits existent pour s'adapter aux

besoins des utilisateurs.

Alors équipez-vous de votre casque et de votre prudence, et grimpez : les destriers bleutés n'attendent plus que vous !

» **En cas de difficultés pour utiliser l'application Dott, vous pouvez solliciter le conseiller numérique des centres sociaux pour vous aider. Renseignements : 04 76 29 86 60**



## COUPURES DE COURANT : À QUOI S'ATTENDRE ?



Retards dans la relance de centrales nucléaires, barrages en manque d'eau ou tensions sur les importations de gaz...

La puissance du réseau électrique français est plus faible que d'habitude. En janvier, la baisse des températures et les besoins accrus en chauffage pourraient faire augmenter la demande d'électricité au-dessus des capacités du réseau. Pour éviter cela, RTE, gestionnaire du réseau, a conçu l'application Ecowatt. Elle informera les Français en cas de tensions jusqu'à 3 jours avant, pour les inciter à diminuer leur consommation électrique. En dernier recours, des coupures de courant, courtes et ciblées, permettront d'alléger les tensions sur le réseau. Les habitants concernés seront prévenus la veille, à 17h. À Pont de Claix, ces informations seront relayées sur le site internet et les réseaux sociaux de la Ville, ainsi que sur le panneau lumineux.

## SAPINS DE NOËL : RETOUR À LA NATURE !

Le rôle de votre sapin ne se limite pas aux fêtes de fin d'année : cette année encore, il peut être recyclé en broyat ou compost. Alors pour lui offrir la seconde vie qu'il mérite, amenez-le dans l'un des points de collectes éphémères de la Métropole (rue Firmin Robert, rue Barnave ou Place des Alpes) avant le 27/01 ou à la déchèterie (43 av. du Maquis de l'Oisans). N'oubliez pas d'enlever les guirlandes !



## PONT DE CLAIX UNE VILLE QUI AVANCE

### MAJORITÉ MUNICIPALE

Christophe Ferrari, Sam Toscano, Isabelle Eymeri-Weihoff, Maxime Ninfosi, Souad Grand, Mebrok Boukersi, Dolorès Rodriguez, Gilbert Bonnet, Louisa Laib, Delphine Chemery, Maurice Alphonse, Michel Langlais, Alain Soler, Dominique Vitale, Jean Rotolo, Athanasia Panagopoulos, Laurence Bonnet, Cristina Gomes-Viegas, Fatima Benyelloul, Nathalie Bousboa, Myriam Martin-Arrête, Virginie Tardivet, Ferhat Cetin, Linda Yakhou, Rémi Besançon, Nader Dridi, Edmond Arrête, Marina Bernardeau

### Budget 2023 : Intervenir au plus juste, investir pour préparer l'avenir

Une inflation record et des décisions gouvernementales opaques ont rendu particulièrement difficile la construction du budget 2023. Dans cette situation, de nombreuses collectivités n'ont d'autre choix que d'augmenter la fiscalité, de réduire les investissements ou le service public. Cette inflation inédite aggrave la précarité. Pour cette raison, nous avons oeuvré, une nouvelle fois, pour ne pas augmenter les impôts locaux, afin de ne pas ajouter un poids supplémentaire au budget des Pontois.

La tarification aux services des usagers restera progressive, en fonction des ressources de chacun. Nous vous proposons un budget porteur d'espoir, préservant l'intervention publique sur les sujets de vie quotidienne, et investissant dans notre cadre de vie en soutenant la transition écologique et énergétique. Soutien aux projets des écoles, accompagnement des personnes âgées, temps festifs, refonte du Parc Borel et du Foyer municipal, sont quelques exemples d'actions qui seront conduites en 2023.

Très bonne année 2023 !!

## AGIR ENSEMBLE POUR PONT DE CLAIX

Julien Dussart, Lydie Soler

Une année s'achève et tout le monde souffle. Cette année fut éprouvante, surtout pour les plus fragiles, surtout pour les peuples en souffrance. Nous avons une pensée pour tous ceux qui vivront ces fêtes de fin d'année seuls, abimés par le froid, nous pensons à toutes ces femmes guerrières qui luttent tous les jours, une pensée aussi pour tous les Pontois, l'année fut éprouvante, mais il faut croire à un futur meilleur. Nous avons aussi fait notre liste au Père Noël. Plus d'humilité, couper le micro à un conseiller parce qu'il ose évoquer le problème du véhicule de la Ville assigné au 1er adjoint, ce n'est pas l'esprit de Noël. Un peu de tranquillité aussi, les invectives, les pressions, le Père Noël n'aime pas. L'humilité a toujours fait les grands hommes, les autres s'effacent des mémoires. Freiner un peu sur les grands projets, revenir à portée d'oreille des Pontois. Ça serait bien aussi. Mais bon rien de grave, alors toute l'équipe vous souhaite de bonnes fêtes.

## REPRENONS LA PAROLE

Daniel Bey, Patrick Durand, Jérémie Giono

### Tarifs du SMMAG : un pas en avant, un pas en arrière...

Les nouveaux tarifs des transports ont été annoncés. Dans un conseil désormais dominé par la droite, LR et LREM, ce compromis présente des avancées et des replis. Des avancés, avec baisses de tarifs et gratuités pour les enfants, ou encore gel des tarifs pour les plus précaires. Et des replis, puisque les conséquences de l'augmentation des prix de l'énergie viendront impacter les usagers avec des hausses d'abonnements. Pourtant, la Convention Citoyenne Métropolitaine pour le Climat a clairement mis en avant le cap de la gratuité des transports en commun, en reprenant comme première étape une proposition formulée par les communistes en 2020 : la gratuité les week-ends. Alors que l'Etat impose l'interdiction des véhicules anciens, il doit mettre les moyens pour étendre et moderniser les transports en commun, sans quoi c'est une véritable ségrégation territoriale qui se mettra en place. La gratuité des transports est une mesure efficace et juste, il faut y aller !



## CRÉATION PARTAGÉE

*En 2023, entrez dans l'Histoire !*

**Réaliser un spectacle avec les centres sociaux, guidés par une compagnie de théâtre est devenu un rendez-vous régulier pour les Pontois. Le projet pour 2023 sera un peu particulier : il mettra à l'honneur le passé de Pont de Claix...**

Cela ne vous aura certainement pas échappé : la Ville célèbre en 2023 ses 150 ans. Alors quoi de mieux pour l'occasion qu'un spectacle sur son histoire, réalisé par les habitants, les écoliers et la compagnie Acour, spécialisée dans les fresques historiques ? Passionnés d'histoire locale, les deux fondateurs de la compagnie, Catherine Larnaudie et Roland Monon, ont fait appel à Valérie Vagné, autrice et comédienne professionnelle, pour écrire et co-mettre en scène cette pièce historique.

« Nous allons travailler sur le thème de l'industrie, et sur les personnalités marquantes de la ville, expliquent-ils. C'est important pour nous de partager l'histoire, de la faire connaître. Ça permet de changer le regard qu'on porte sur la société actuelle. »

Pour mener à bien le projet, la compagnie a collaboré avec le service des archives de la Ville. Elle envisage pour la suite plusieurs partenariats avec des associations locales,

et invite aussi les habitants à s'investir dans différents aspects de la préparation du spectacle : création des costumes, des décors... et bien sûr, le jeu d'acteur ! Dans ce projet multi-facettes, chaque Pontois pourra participer, qu'il soit novice ou déjà un peu expérimenté, comme Alexandra, 14 ans, venue assister à la réunion de présentation du projet : « J'étais déjà dans le spectacle de l'année dernière, c'était la première fois que je faisais du théâtre en dehors de l'école. Ce que j'ai aimé, c'est de participer à l'écriture et de pouvoir jouer un oiseau. Je reviendrai peut-être cette année si le projet me plaît. »

Si vous rêvez vous aussi de fouler les planches de l'Amphi et de rejoindre une belle aventure humaine, n'hésitez plus : les répétitions se tiennent dès janvier au centre social Jean Moulin et se dérouleront les mardis soirs (18h-20h) et un samedi par mois.

► Renseignements et inscriptions : centre social Jean Moulin, 04 76 29 86 60





# 1873

Directeur de publication Christophe Ferrari, Conception, réalisation, rédaction, photos Service communication - F. Albe, M. Debaeq,  
A. Lascurrettes, O. Latour, N. Llado Crédits photos William Belle (p.4), Arthur Bianaou (p.5),  
Impression 5800 exemplaires Imprimerie Notre-Dame Montbonnot N° ISSN 1245-1371



**Pont 150 ANS DE CLAIR**



**PONTDECLAIR.FR**